

Institut d'Enseignement Supérieur Sainte-Marie



Organisation de la direction de l'IES Sainte-Marie / contacts utiles

M. Arnaud PATURAL Directeur général
Mme Nathalie LEMARECHAL Directrice-adjointe (*sur rendez-vous au 02.48.50.96.73*)
Mme Virginie ROUSSEAU Secrétariat / vie scolaire (*02.48.50.96.73*)
@ : secretariats@esbc.fr ou : directionies@esbc.fr



Rentrée Institut d'Enseignement Supérieur

Rentrée des étudiants en BTS : le jeudi 03 septembre 2020 à 14h00 – Amphithéâtre de l'IES – entrée rue Carolus

Accueil général de l'ensemble des étudiants 1^{ère} et 2^{ème} année puis de chaque classe par le professeur principal qui donnera l'emploi du temps et différentes informations.



Scolarisation des étudiants

Horaires quotidiens

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h45 sauf le vendredi de 8h00 à 16h50.

Absences

En cas d'absence, les étudiants ou les parents doivent prévenir la vie scolaire le plus tôt possible en appelant impérativement avant 8h00.

Toute absence doit obligatoirement être **justifiée auprès du secrétariat.**

Un certificat officiel (certificat médical, convocation...) devra lui être remis.

Par ailleurs, un(e) étudiant(e) en retard ne sera pas admis(e) en cours, sauf autorisation exceptionnelle accordée par le professeur.

L'établissement s'engage à donner un enseignement de qualité, en échange de quoi les étudiants doivent fournir un travail sérieux et régulier dans toutes les disciplines.

L'assiduité à tous les cours et aux évaluations communes surveillées est obligatoire. **Nous ne pouvons pas garder** dans nos sections BTS des étudiants peu motivés. Toute absence ou retard non justifié pourra donner lieu à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'établissement.

Examens et stages à l'étranger

Les étudiants doivent avoir **obligatoirement une carte d'identité nationale en cours de validité** (pour examens, voyages, etc..) ainsi qu'un passeport en cours de validité pour les étudiants qui vont effectuer un stage à l'étranger. Pour ces derniers, il est de leur responsabilité de s'informer, auprès des différents consulats et/ou ambassades, des formalités administratives et précautions sanitaires pour entrer dans leur pays de stage.

Bourses

Toutes nos sections de BTS étant sous contrat avec l'État, nos étudiants peuvent bénéficier des bourses d'enseignement supérieur accordées par le CROUS d'Orléans-Tours, du moment que la demande ait bien été effectuée auprès de ce dernier dans les délais impartis. **Les étudiants boursiers doivent remettre impérativement au secrétariat leur notification de droits afin que nous demandions au CROUS de débloquer les sommes dues.**

Assurance obligatoire

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous devez nous fournir une attestation d'assurance par étudiant portant les mentions « **responsabilité civile** » et « **individuelle accidents corporels** » **couvrant l'année scolaire 2020/2021 au plus tard pour le 14 septembre 2020.**

Dans le cas contraire, l'étudiant sera affilié automatiquement à l'assurance de l'établissement pour un coût annuel de 11 euros pour l'année scolaire.

Sortie des étudiants

Les étudiants sont libres de quitter l'établissement en dehors de leurs heures de cours. Toutefois, lorsque l'emploi du temps offre un créneau libre dans la journée, nous leur recommandons vivement d'utiliser les salles mises à leur disposition afin d'avancer leur travail.

Carte étudiante

Elle vous sera remise en début d'année scolaire.



Votre espace Ecole directe évolue. Les nouvelles familles recevront leur codes d'accès dès la rentrée.

DOCUMENTS : Nous vous enverrons différentes pièces administratives dans l'onglet documents (bulletins semestriels, certificat de scolarité, ...)

PAIEMENTS : A la rentrée, le paiement par CB sera désormais possible directement sur votre espace famille (paiement scolarité, voyages, sorties...)

INFORMATIONS PERSONNELLES :

Vous pourrez modifier vos informations personnelles (n° téléphone, adresse) directement dans l'onglet informations personnelles.



Note de l'économat

Votre facturation peut dépendre d'un changement de situation professionnelle ou familiale : pensez à bien notifier tout changement intervenant durant l'année.

Facile et rapide : effectuez vos règlements en 1 clic sur notre site internet www.esbc.fr dans la rubrique « Espace famille / je paie en ligne » - site sécurisé par notre banque.



Rappel des documents à fournir pour la rentrée (si vous ne l'avez pas encore fait)

- Bulletins de notes de 1^{ère}, terminale et relevé de notes du Baccalauréat
- Copie de l'attestation JDC (journée d'appel ou de Défense)

En cas de perte du document, connectez-vous sur <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>

- Attestation d'assurance scolaire et extrascolaire
- Pour les étudiants boursiers : notification de droits

Pour mémoire : vous devez avoir acheté tous vos manuels scolaires pour la rentrée (liste consultable sur www.ies-esbc.fr)



Restauration

La Société de restauration du lycée propose à tous nos étudiants, au sein de l'IES, des repas froids ou chauds grâce à un système de précommande et ce à prix réduit.

Par conséquent, il ne sera pas possible de manger, au sein de l'établissement, des repas qui ne sont pas préparés par la société CONVIVIO.



Hébergement

Il nous est indispensable de connaître votre adresse de résidence sur Bourges (si elle est différente de celle de vos parents), aussi vous voudrez bien la signaler sans faute dès la rentrée.



Agenda 2020-2021

Messe de Rentrée de l'Ensemble Scolaire Bourges Centre : lundi 14 septembre 2020 à 14h45 à la Cathédrale. Toute la communauté éducative (enseignants, personnels, élèves et familles) est invitée à cette célébration.

Journée des Communautés de l'ESBC : vendredi 2 octobre 2020 – **Les élèves n'auront pas cours ce jour-là.**

Remise des diplômes Baccalauréat : vendredi 16 octobre 2020 à 19h30 (Amphi IES)

Remise des diplômes du BTS : vendredi 6 novembre 2020

Soirée de Gala Sainte-Marie : jeudi 22 avril 2021

Journée pédagogique : vendredi 23 avril 2021 – **Les élèves n'auront pas cours ce jour-là**

VACANCES SCOLAIRES :

VACANCES DE TOUSSAINT : du vendredi 16 octobre 2020 (après la classe) au lundi 2 novembre 2020 (matin)

VACANCES DE NOËL : du vendredi 18 décembre 2020 (après la classe) au lundi 4 janvier 2021 (matin)

VACANCES D'HIVER : du vendredi 19 février 2021 (après la classe) au lundi 8 mars 2021 (matin)

VACANCES DE PRINTEMPS : ① **dates différentes du calendrier national** : du mercredi 28 avril 2021 (après la classe) au lundi 17 mai 2021 (matin)



Sweat ESBC

En début d'année, chaque étudiant recevra un sweat aux couleurs de l'établissement. Lors des manifestations festives ou des rassemblements sportifs, il sera demandé aux étudiants de porter ce vêtement.



Cours de chinois :

Cours du soir de Chinois pour adultes proposés aux parents de l'Ensemble Scolaire.

Renseignements au 06 58 08 41 96 (Institut Linguistique Franco-Chinois de Bourges-Centre)